



28^e GRAND PRIX Et TROPHÉE

20 - 21 - 22 Juillet 2018

DIEPPE-POURVILLE • ÉTRETAT • LE HAVRE/OCTEVILLE SUR MER • ROUEN M.S.A.

DEMANDE D'INSCRIPTION

à renvoyer à :

GOLF DE ROUEN MONT-SAINT-AIGNAN – RUE FRANCIS POULENC – 76130 MONT-SAINT-AIGNAN
accompagné de votre chèque à l'ordre du Comité Départemental GPCA.

➤ Aucune inscription ne sera prise en compte avant réception du règlement de l'engagement.

Clôture des inscriptions : VENDREDI 06 JUILLET 2018 - 12 heures

Les demandes seront traitées selon les priorités et quotas du chier des charges des grands prix (voir vademecum fédéral)

LIMITATION DES JOUEURS PAR TERRAIN SUIVANT REGLEMENTS

➤ L'index retenu sera celui figurant sur FLEOLE à la date de clôture des inscriptions.

➤ Entraînement le jeudi 19 Juillet 2018, gratuitement sur l'un des 4 terrains joué pour la compétition et sur réservation.

INSCRIPTION AU GRAND PRIX DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

TÉL : _____ COURRIEL : _____

N° de LICENCE (+photocopie) : _____ N° de CLUB : _____

SÉRIES	1 ^{ère} série - GP H et PRO H ≤ 11,4	2 ^e série - T Hommes 11,5 - 16,4	3 ^e série - T Hommes 16,5 - 24,4	1 ^{ère} série - GP Dames et PRO D ≤ 14,4	2 ^e série - T Dames 14,5 - 24,4	Senior mixte - T H ≤ 19,4 D ≤ 22,4
	○	○	○	○	○	○
	Stroke play	Stroke play	Stableford	Stroke play	Stableford	Stroke play

Certificat médical obligatoire préalablement enregistré

Pour toutes les séries, merci d'indiquer votre date de naissance : ____/____/____

GPCA 2018	ÉTRETAT	DIEPPE	ROUEN MSA	LE HAVRE
Ven 20/7	3 ^e M	1 ^{ère} M, 1 ^{ère} D, Pro	2 ^e D, Sen Mixte	2 ^e M
Sam 21/7	2 ^e D, Sen Mixte	2 ^e M	1 ^{ère} M, 1 ^{ère} D, Pro	3 ^e M
Dim 22/7	2 ^e M	2 ^e D, Sen Mixte	3 ^e M	1 ^{ère} M, 1 ^{ère} D, Pro

DROIT D'INSCRIPTION :

70 € : membre de l'un des 4 clubs organisateurs

100 € : joueur extérieur

35 € : 19 à 25 ans membre de l'un des 4 clubs organisateurs né(e) en 1993 ou après

50 € : 19 à 25 ans joueur extérieur né(e) en 1993 ou après

30 € : moins de 18 ans né(e) en 2000 ou après

Epreuve non-fumeur : il est interdit aux joueurs et à leur cadet de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant un tour lors de toute compétition ouverte aux jeunes, donc les Grand Prix autre que Mid Amateurs ou Seniors.

Le : _____ 2018

Texte surligné : indique une modification par rapport à l'année précédente.